



# STRATÉGIE SUR LES BOISSONS et LES ALIMENTS LOCAUX





## Stratégie sur les boissons et les aliments locaux

Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches  
Gouvernement du Nouveau-Brunswick

C.P. 6000

Fredericton, Nouveau-Brunswick

E3B 5H1

Canada

[www.gnb.ca/agriculture](http://www.gnb.ca/agriculture)

Imprimée au Nouveau-Brunswick

978-1-4605-2685-9 (Version imprimée: anglais)

978-1-4605-2686-6 (Version imprimée: Français)

978-1-4605-2687-3 (PDF: anglais)

978-1-4605-2688-0 (PDF: Français)



# TABLE DES MATIÈRES



**4**

**Message de la ministre**



**5**

**Préface**



**6**

**Introduction**



**10**

**Cultiver NB**



**12**

**Acheter NB**



**14**

**Nourrir NB**



# MESSAGE DE LA

# MINISTRE

Les boissons et les aliments produits localement soulèvent un intérêt croissant. Aujourd'hui plus que jamais, les Néo-Brunswickois veulent savoir d'où viennent leurs boissons et leurs aliments et comment ils sont préparés. Le renforcement continu du système alimentaire au Nouveau-Brunswick est essentiel au développement, à la croissance et à la durabilité des secteurs des aliments et des boissons locaux.

Ces secteurs - qui comprennent l'agriculture, l'aquaculture et les pêches, ainsi que les produits agroalimentaires, les fruits de mer et les boissons à valeur ajoutée - sont riches en possibilités pour les nouveaux arrivants, les participants actuels et les communautés autochtones. En même temps, la confiance croissante des Canadiens dans les aliments et les boissons produits au Canada par rapport aux aliments importés prépare le terrain pour la croissance dans ces domaines. Cela est devenu de plus en plus évident avec l'émergence de la pandémie mondiale de la COVID-19.

La stratégie 2021-2025 sur les boissons et les aliments locaux profitera aux secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits de la mer dans toute la province. L'objectif est de renforcer le système alimentaire au Nouveau-Brunswick et d'améliorer l'autosuffisance alimentaire grâce à trois piliers fondamentaux : Cultiver NB, Acheter NB et Nourrir NB. Le travail effectué dans le cadre de ces piliers permettra à notre province de produire et de transformer davantage de nos propres aliments et boissons afin que nous puissions réduire notre dépendance à l'égard des importations de l'extérieur de la province et du pays.

Cette stratégie sur les boissons et les aliments locaux a été créée, et sera mise en œuvre et mesurée, de manière collaborative par un comité pluriministériel qui comprend le gouvernement, des représentants du secteur des boissons et des aliments et des représentants des communautés autochtones. Cela permettra de s'assurer que nous disposons de l'expertise et de l'engagement nécessaires pour continuer à prendre des décisions informées qui soutiendront l'avenir des secteurs des boissons et des aliments locaux.

Nous nous engageons à assurer un dialogue continu avec tous nos partenaires alors que nous travaillons à un objectif commun de renforcement de notre système alimentaire et de soutien à nos fermiers, producteurs, transformateurs et fabricants locaux.

## MARGARET JOHNSON

Ministre de l'Agriculture,  
de l'Aquaculture et des Pêches





## PRÉFACE

Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick tient à remercier sincèrement tous les acteurs du secteur des aliments et des boissons ainsi que les participants autochtones qui ont fait part d'idées novatrices et de leurs priorités pour mieux orienter l'élaboration de cette stratégie.

Nous aimerions également remercier les partenaires autochtones, les organisations non gouvernementales et les organismes gouvernementaux provinciaux et fédéraux figurant sur la liste ci-dessous, qui ont participé aux groupes de travail et ainsi aidé à façonner et à finaliser la *Stratégie sur les boissons et les aliments locaux 2021-2025*.

### PARTENAIRES AUTOCHTONES

Initiative conjointe de développement économique

North Shore Micmac District Council

Natoaganeg Community Food Centre

#### Des représentants des Premières Nations suivantes :

Tobique

Woodstock

St. Mary's

Eel River Bar

Eel Ground

### ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Aliments pour tous NB

Alliance agricole du Nouveau-Brunswick

Union nationale des fermiers du Nouveau-Brunswick

### ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX

Ministère des affaires autochtones du N.-B.

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Société des alcools du Nouveau-Brunswick

Société d'inclusion économique et sociale du N.-B. (Développement social)

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du N.-B.

Services aux Autochtones Canada

Opportunités Nouveau-Brunswick

Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du N.-B.

Santé publique du N.-B.

Service Nouveau-Brunswick

Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du N.-B.

## Dans le cadre de cette stratégie...

On entend par « **ALIMENTS LOCAUX** »

- 1) les aliments produits, récoltés ou pêchés au Nouveau-Brunswick;
- 2) les aliments et les boissons faits au Nouveau-Brunswick s'ils comprennent des ingrédients produits ou récoltés au Nouveau-Brunswick.

« **IMMÉDIATEMENT COMMERCIALISABLE** »

et « **PRÉPARATION AU MARCHÉ** » signifient que le secteur des aliments et des boissons a les compétences et les connaissances commerciales nécessaires pour cerner la capacité du marché, la demande des consommateurs, la fixation des prix et les certifications requises pour fonctionner correctement.

**L'INSÉCURITÉ**

**ALIMENTAIRE DES MÉNAGES** fait référence à l'accès de façon insuffisante ou instable à la nourriture en raison de contraintes financières.





## INTRODUCTION

Les industries de l'agriculture et des pêches du Nouveau-Brunswick fournissent plus de 50 produits aux marchés locaux et à l'exportation. Elles emploient également à elles seules plus de 17 000 Néo-Brunswickois<sup>1</sup> dans la production primaire et la transformation, et elles contribuent de manière importante à l'épanouissement des collectivités autochtones, rurales et côtières ainsi qu'à leur économie.

La croissance et le renforcement continus du système alimentaire du Nouveau-Brunswick, de l'échelle locale à l'exportation, sont essentiels au développement, à la croissance et à la viabilité du secteur des boissons et des aliments locaux. L'intérêt et la demande pour les aliments et les boissons produits localement ne cessent d'augmenter, et ce secteur, qui comprend l'agriculture, l'aquaculture et les pêches, ainsi que les produits agroalimentaires, les fruits de mer et les boissons à valeur ajoutée, sont riches en débouchés pour les nouveaux arrivants et les participants existants. Parallèlement, la confiance croissante des Canadiens dans les aliments produits au Canada, de préférence aux aliments importés, jette les bases d'une conjoncture de croissance optimale et d'une mine de débouchés liés au secteur.

Le secteur des aliments et des boissons du Nouveau-Brunswick offre également des possibilités uniques aux Premières Nations du Nouveau-Brunswick. Les connaissances et les valeurs autochtones liées à l'alimentation s'enrichissent depuis des milliers d'années. Ce savoir relatif à la terre, à l'environnement et aux aliments traditionnels est fondamental, non seulement à des fins de subsistance, mais aussi pour la préservation des identités culturelles des peuples autochtones. De nombreux aliments, tels que les baies sauvages, les crustacés, les poissons, le gibier, les oiseaux, les crosses de fougères et d'autres espèces végétales, sont chassés, cueillis, pêchés et commercialisés par les Autochtones depuis des millénaires. La participation des peuples autochtones et de leurs collectivités aux initiatives alimentaires locales consolidera et dynamisera les économies alimentaires d'une manière qui protège la santé de l'environnement et soutient les possibilités de récolte traditionnelle durable au profit de tous les Néo-Brunswickois.

Le secteur des aliments et des boissons locaux du Nouveau-Brunswick est confronté à des défis, notamment les obstacles aux marchés, une infrastructure insuffisante, les saisons de croissance relativement courtes et les changements climatiques. Une chose est sûre : la chaîne d'approvisionnement alimentaire du Nouveau-Brunswick est résiliente. Cependant, nous devons prendre des mesures pour atténuer les risques qui influent sur l'accessibilité des aliments, l'abordabilité ainsi que la croissance et la viabilité, en général, au Nouveau-Brunswick.

Récemment, la COVID-19 a permis de constater l'importance et la résilience de notre système alimentaire. La conjoncture qu'elle a entraînée a favorisé la croissance de nouveaux partenariats et de collaborations avec l'industrie, en plus d'un soutien accru des gouvernements fédéral et provincial. La pandémie a attiré l'attention sur l'accès à la nourriture et le soutien aux populations à l'échelle locale. Cela s'est traduit par un intérêt croissant des consommateurs et une augmentation de la demande en aliments et en boissons produits localement. Plus que jamais, les Néo-Brunswickois veulent savoir où leurs aliments ont été cultivés et transformés, et ils désirent continuer de soutenir le secteur des aliments et des boissons locaux. Il n'y a pas de meilleur moment pour unir les efforts de l'industrie et du gouvernement afin de travailler ensemble pour favoriser la croissance et le développement du système alimentaire du Nouveau-Brunswick. Cette démarche est essentielle pour renforcer la viabilité et la rentabilité du secteur des aliments et des boissons locaux, et pour assurer un avenir prometteur.

Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick (MAAP) saisit ce potentiel avec l'élaboration de la *Stratégie sur les boissons et les aliments locaux 2021-2025*. Cette stratégie est le fruit du travail de collaboration et de l'échange d'idées et de commentaires des collectivités autochtones, des acteurs de l'industrie et d'autres partenaires gouvernementaux de toute la province qui ont élaboré de concert la meilleure stratégie possible pour les gens du Nouveau-Brunswick.

<sup>1</sup> Statistique Canada, Tableau 36-10-0489-01. Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN), selon la catégorie d'emploi et l'industrie





# SITUATION DE L'INDUSTRIE



## Aliments

Les ménages du Nouveau-Brunswick dépensent environ 2,4 milliards de dollars pour l'achat d'aliments chaque année<sup>2</sup>. Une grande partie des aliments achetés sont produits à l'extérieur de la province. Si les ventes à l'exportation du Nouveau-Brunswick sont impressionnantes (531 M\$ dans l'agroalimentaire et 1,74 G\$ dans les produits de la mer, en 2019<sup>3</sup>), il faut renforcer l'achat local et le soutien aux producteurs d'aliments et de boissons locaux. Il le faut pour contribuer à la croissance du PIB par la substitution des importations. Nous profiterions tous des possibilités générées par le remplacement des aliments et des boissons que nous importons d'ailleurs par d'autres que nous cultivons et produisons dans le secteur au Nouveau-Brunswick.

Le secteur agricole du Nouveau-Brunswick a généré des recettes monétaires agricoles de 872 millions de dollars en 2019<sup>4</sup>, et les secteurs de l'aquaculture et des pêches ont eu des revenus principaux d'environ 730 millions en 2018<sup>5</sup>. Les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire comptent environ 9 215 emplois équivalents temps plein<sup>6</sup>, 2 255 exploitations agricoles de tailles diverses<sup>7</sup> et 147 usines de transformation<sup>8</sup>. Les secteurs maritimes comprennent plus de 718 exploitations aquacoles titulaires d'un permis et 106 usines de transformation actives. Ils génèrent environ 7 895 équivalents à temps plein<sup>9</sup> dans les activités primaires et les activités de transformation.

En 2020, le MAAP a mis à jour son modèle d'autosuffisance alimentaire (avec des statistiques de 2018)<sup>10</sup> qui extrapole les données nationales sur la consommation alimentaire des consommateurs du Nouveau-Brunswick et les combine avec les données annuelles sur l'agriculture et la production de fruits de mer pour fournir une estimation de la capacité du Nouveau-Brunswick à se nourrir. Bien que ce ne soit qu'une approximation, puisque de nombreux produits du Nouveau-Brunswick sont transformés ailleurs avant de revenir dans la province sous forme de produits alimentaires finis, ce modèle reste un outil utile pour déterminer où il faut orienter les efforts dans notre système de production alimentaire.

L'offre du Nouveau-Brunswick dépasse largement la demande dans la province pour les produits de base que nous exportons

et pour lesquels nous avons un avantage concurrentiel du côté de la production. Ces produits de base ont des ratios d'autosuffisance extrêmement élevés : pommes de terre (1 887 %), bleuets sauvages (1 821 %), fruits de mer (931 %), sirop d'érable (624 %) et canneberges (417 %). Le N.-B. est autosuffisant en produits laitiers, en poulets, en dindes et en œufs grâce au système de gestion de l'offre par quotas. Ces produits représentent une grande partie de notre régime alimentaire.

À l'exception des pommes de terre, le Nouveau-Brunswick est loin d'être autosuffisant en matière de production de légumes (7 %), de fruits (32 %), de bœuf et de veau (45 %), de porc (22 %) et de céréales et oléagineux (64 %), en partie en raison des limitations climatiques de notre saison de croissance et du fait que la province dépend d'importations moins chères. Ces données laisseraient entendre qu'il est possible d'augmenter les volumes produits dans ces secteurs primaires et de les diriger vers les marchés locaux et la transformation.



## Boissons

Le Nouveau-Brunswick peut se targuer de la vigueur de son secteur des boissons, alcoolisées et non alcoolisées. Les boissons alcoolisées du Nouveau-Brunswick comprennent la bière, la bière artisanale, le vin artisanal et les spiritueux. En 2019, le secteur de la fabrication de boissons alcoolisées (établissements vinicoles, brasseries et distilleries) a contribué à hauteur de 71,5 millions de dollars au PIB provincial<sup>11</sup>. Une grande variété de boissons non alcoolisées sont également produites dans la province, notamment de l'eau embouteillée, des boissons gazeuses, des jus de fruits et de légumes, ainsi que du thé et du café.

Au cours des dix dernières années, le Nouveau-Brunswick a non seulement observé une augmentation importante du nombre de producteurs, mais aussi une accélération du rythme de développement dans le secteur des boissons alcoolisées. Celui-ci emploie aujourd'hui plus de 600 personnes dans 48 collectivités du Nouveau-Brunswick, avec 15 vineries titulaires d'une licence, 59 microbrasseries, 7 cidreries, 3 hydromelleries et 16 distilleries. En outre, il est maintenant possible de trouver du vin et de la bière dans les épiceries de la province<sup>12</sup>.

2 Statistique Canada. Tableau 11-10-0125-01 Dépenses alimentaires détaillées, Canada, régions et provinces; Statistique Canada. Tableau 11-10-0228-01. Caractéristiques du logement et équipement ménager au moment de l'entrevue, Canada, régions et provinces

3 Statistique Canada. CATSNET Analytique (août 2020)

4 Statistique Canada. Tableau 32-10-0045-01. Recettes monétaires agricoles, annuel (x 1 000)

5 Ministère des Pêches et des Océans, Fichier en vue des échanges intrazonne [base de données], Ottawa, 2018

6 Statistique Canada. Tableau 36-10-0489-01. Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN), selon la catégorie d'emploi et l'industrie

7 Statistique Canada. Tableau 32-10-0403-01. Fermes classées selon le type d'exploitation agricole

8 Statistique Canada. Tableau 33-10-0222-01. Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, décembre 2019

9 Statistique Canada. Tableau 36-10-0489-01. Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN), selon la catégorie d'emploi et l'industrie

10 Modèle du MAAP du Nouveau-Brunswick, utilisant les données de Statistique Canada, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de Pêches et Océans Canada, des Producteurs de poulet du Canada, des Éleveurs de dindon du Canada et des experts du MAAP du Nouveau-Brunswick

11 Statistique Canada. Tableau 36-10-0402-01. Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires (x 1 000 000)

12 NB CAPA/ACAP (mars 2020)



# OBJECTIF DE LA STRATÉGIE

La *Stratégie sur les boissons et aliments locaux 2021-2025* vise à renforcer le système alimentaire du Nouveau-Brunswick et à accroître l'autosuffisance alimentaire à partir de trois piliers fondamentaux : **Cultiver NB**, **Acheter NB** et **Nourrir NB**. L'objectif est de nous permettre, au Nouveau-Brunswick, de produire et de transformer davantage nos propres aliments afin que nous puissions réduire notre dépendance à l'égard des importations en provenance de l'extérieur de la province et du pays.

Chacun des piliers comportera des objectifs et des mesures qui ont été élaborés en réponse aux priorités cernées au cours du processus d'engagement.

## CULTIVER NB

Cultiver NB consolidera le système alimentaire du Nouveau-Brunswick au moyen d'actions ciblées qui faciliteront l'expansion de nos secteurs de production d'aliments, en accordant une attention particulière aux participants autochtones et à leurs communautés.

Le volet Cultiver NB est aussi lancé pour faire croître notre main-d'œuvre afin de garantir la viabilité à long terme de l'industrie alimentaire de notre province.

## ACHETER NB

Le volet Acheter NB est pour sa part déployé auprès des acteurs de l'industrie ainsi que des participants et des collectivités autochtones pour appuyer les initiatives de marketing et les efforts de collaboration axés sur la possibilité de commercialisation, la visibilité, la promotion et la demande de produits locaux. En outre, des initiatives seront mises en œuvre pour faciliter l'accessibilité des aliments et boissons locaux dans les commerces de détail de la province.

Le volet Acheter NB permettra également d'améliorer les possibilités offertes aux entreprises locales du secteur des aliments et des boissons afin d'accroître leur présence dans les institutions provinciales, publiques et privées pour l'approvisionnement en produits alimentaires locaux.

## NOURRIR NB

Le volet Nourrir NB encouragera la croissance des jardins familiaux et communautaires et favorisera la collaboration avec les organismes de bienfaisance et les collectivités pour augmenter l'utilisation d'aliments locaux sains dans les programmes et les initiatives communautaires.

La mise en œuvre et l'évaluation de la *Stratégie sur les boissons et les aliments locaux* seront dirigées par le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick par l'intermédiaire d'un comité multipartite où seront représentés des acteurs de l'industrie et des représentants des collectivités autochtones. Ce comité concrétisera la stratégie au moyen d'une série de plans d'action qui seront élaborés chaque année. Afin de démontrer que nos efforts ont les retombées souhaitées, les plans d'action s'appuieront sur des mesures du rendement, qui feront l'objet d'un suivi et de rapports annuels. Une telle approche nous permettra de disposer des renseignements nécessaires pour continuer de prendre des décisions éclairées pour l'avenir du secteur des aliments et des boissons locaux.

La *Stratégie sur les boissons et les aliments locaux* constitue une partie importante du mandat général du MAAP et des actions ciblées visant à améliorer l'autosuffisance alimentaire au Nouveau-Brunswick.











## POURQUOI?

D'après le modèle d'autosuffisance alimentaire du Nouveau-Brunswick, l'écart le plus marqué entre la production et la consommation à l'échelle provinciale est observé du côté des légumes (à l'exception des pommes de terre) et des fruits; on rapportait en 2018 un taux d'autosuffisance d'environ 7 % et 32 %, respectivement, pour ces deux catégories. Un tel écart représente des possibilités de croissance pour les nouveaux venus, les producteurs existants et les participants autochtones au marché.

La formation de partenariats et de réseaux régionaux ainsi que la mutualisation des nouvelles technologies et de la recherche dans le secteur comptent parmi les moyens cernés pour propulser le système alimentaire du Nouveau-Brunswick et en exploiter pleinement le potentiel. Il importe également d'élargir les possibilités pour mieux soutenir les efforts que déploient les agriculteurs, les producteurs et les transformateurs afin de former et de stimuler la relève, et de disposer des ressources nécessaires pour assurer la durabilité à long terme de l'industrie alimentaire de notre province.

L'âge moyen des agriculteurs au Nouveau-Brunswick est de 56 ans<sup>13</sup>. Il existe de solides mesures pour inciter les agriculteurs à planifier leur relève et favoriser l'arrivée de nouveaux venus. Cependant il faut éveiller l'intérêt de la prochaine génération dans une carrière en agriculture pour assurer la viabilité et la vitalité du secteur des aliments et des boissons du Nouveau-Brunswick. Ce constat s'applique aussi aux secteurs maritimes de l'aquaculture, des pêches et de la transformation de la province.

## ANNÉE 1 : MESURES DU RENDEMENT



N<sup>bre</sup> d'hectares additionnels consacrés à la production de fruits et légumes.



% d'augmentation de la production de légumes



N<sup>bre</sup> d'agrandissements d'abattoirs



N<sup>bre</sup> d'écoles et d'élèves participant à des initiatives éducatives axées sur les secteurs du MAAP



N<sup>bre</sup> de séances de formation et de webinaires organisés

<sup>13</sup> Statistique Canada. Tableau 32-10-0442-01. Exploitants agricoles classés selon le nombre d'exploitants par ferme et l'âge



# CE QUE NOUS VOULONS RÉALISER ET COMMENT NOUS ALLONS Y PARVENIR

## ANNÉE 1 : OBJECTIFS ET MESURES

### OBJECTIF 1

Soutenir les participants au secteur des aliments et des boissons pour favoriser leur essor au Nouveau-Brunswick

#### COMMENT?

- Augmenter le nombre d'acres consacrés à la culture de plein champ de fruits et légumes au Nouveau-Brunswick
- Étudier de nouvelles méthodes de production pour l'agriculture en environnement contrôlé, collaborer avec Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB) pour attirer les nouveaux venus au Nouveau-Brunswick et explorer ces possibilités venues avec les collectivités autochtones
- Travailler avec les abattoirs existants pour agrandir les installations en vue de répondre à la demande accrue en viande locale
- Analyser les lacunes en matière d'infrastructure dans le continuum du secteur des aliments et des boissons, et envisager les modèles coopératifs et communautaires de gros
- Favoriser les possibilités de réseautage et de collaboration entre les acteurs locaux du secteur des aliments et des boissons et les participants autochtones afin d'accroître les projets de coopération régionaux et le développement de partenariats commerciaux qui facilitent la croissance et l'expansion de ce secteur

### OBJECTIF 2

Mettre en œuvre des politiques favorisant la collaboration et des programmes de financement pour encourager la participation des Autochtones à la croissance du secteur des aliments et des boissons locaux

#### COMMENT?

- Créer un programme de développement de l'agriculture autochtone
- Travailler avec des partenaires et des organisations autochtones pour élaborer une série de webinaires adaptés aux collectivités autochtones souhaitant participer au secteur des aliments et des boissons

### OBJECTIF 3

Travailler à mettre en œuvre des programmes ciblant les jeunes du Nouveau-Brunswick pour les renseigner sur les systèmes alimentaires locaux et leur offrir des possibilités de formation et d'emploi dans les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches

#### COMMENT?

- En collaboration avec les ministères de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (EDPE) et de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (ÉPFT), soutenir l'enseignement de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche ainsi que les possibilités d'apprentissage expérientiel dans les écoles et les initiatives communautaires afin de mieux promouvoir les possibilités de carrière et d'aider à combler les besoins en main-d'œuvre de ces secteurs au moyen du programme Avenir Wabanaki – Avenir NB – Future NB.
- De concert avec EDPE et les collectivités autochtones, explorer les possibilités d'exposer les classes aux ressources communautaires et au matériel éducatif qui traite des modes alimentaires ancestraux des Autochtones
- Coopérer avec EPFT pour cerner les lacunes en matière de formation et créer des outils pertinents pour combler ces lacunes





# ACHETER NB

## POURQUOI?

D'après la recherche, même un léger glissement des habitudes d'achat des consommateurs en faveur des produits alimentaires et des boissons locaux réduirait la nécessité d'importer, améliorerait les perspectives d'emploi locales et augmenterait l'activité économique dans la province<sup>14</sup>. Aussi est-il clairement avantageux d'améliorer la visibilité et la promotion des aliments et boissons locaux du Nouveau-Brunswick. La pandémie de COVID-19 a suscité un vif intérêt et une demande accrue de produits locaux. Aussi importe-t-il de renforcer la capacité du secteur agroalimentaire à bonifier sa promotion, à diversifier ses canaux de vente et à adapter ses modèles commerciaux. La pandémie a aussi fait ressortir la nécessité de se serrer les coudes pour accroître la visibilité et la connaissance des produits alimentaires locaux et autochtones, et stimuler une plus grande demande de ces produits par les consommateurs de la province.

Le secteur local des aliments et des boissons peut aussi offrir un moyen aux restaurateurs et à l'industrie du tourisme culinaire d'inciter leur clientèle à manger local en présentant les produits du terroir et en l'invitant à les déguster. Les épiceries et autres entreprises locales peuvent soutenir leurs collectivités et les agriculteurs en affichant leur engagement à cet égard. Au Canada, il y a un mouvement croissant de programmes et de politiques nouveaux et renforcés d'approvisionnement qui visent à augmenter la quantité d'aliments sains, locaux et produits de façon durable servis dans les établissements publics. Cela permettrait ainsi de réaffecter le financement des établissements dans les économies locales et de consolider les systèmes alimentaires locaux. Chaque année, les établissements publics, notamment les hôpitaux, les établissements de soins de longue durée, les universités, les cafétérias scolaires, etc., consacrent des millions de dollars à l'alimentation<sup>15</sup>.

## ANNÉE 1 : MESURES DU RENDEMENT



N<sup>bre</sup> de plateformes de commerce électronique construites pour faciliter les ventes en ligne



N<sup>bre</sup> de nouvelles certifications (p. ex. les entreprises certifiées CanadaGAPMD)



N<sup>bre</sup> de campagnes promotionnelles collaboratives « Manger local NB »



N<sup>bre</sup> de fois où l'exemption pour les aliments locaux a été utilisée par les ministères ou les districts scolaires

<sup>14</sup> Shuman, Michael H., Prosperity Through Self-Reliance: The Economic Value of Import Replacement in Atlantic Canada & How to Achieve it, graphique 10 : Impact of 10% Shift in Atlantic Canada (impact d'un glissement de 10 % dans le Canada atlantique), 2017. Consulté (en anglais) au

[centreforlocalprosperity.ca/wp-content/uploads/2018/02/M-Shuman-Maritimes-IMPLAN-Leakage-Report.pdf](https://www.centreforlocalprosperity.ca/wp-content/uploads/2018/02/M-Shuman-Maritimes-IMPLAN-Leakage-Report.pdf)  
<sup>15</sup> Sécurité alimentaire Canada, webinaire Local Food Procurement in the Broader Public Sector (approvisionnement en aliments locaux dans le secteur parapublic), sans date. Consulté (en anglais) au [foodsecurecanada.org/resources-news/webinars-podcasts/webinar-local-food-procurement-broader-public-sector](https://www.foodsecurecanada.org/resources-news/webinars-podcasts/webinar-local-food-procurement-broader-public-sector)



# CE QUE NOUS VOULONS RÉALISER ET COMMENT NOUS ALLONS Y PARVENIR

## ANNÉE 1 : OBJECTIFS ET MESURES

### OBJECTIF 1

**Soutenir la préparation au marché des producteurs, des transformateurs et des distributeurs d'aliments et de boissons locaux au Nouveau-Brunswick pour ouvrir davantage de débouchés sur le marché local**

#### COMMENT?

- Mettre en œuvre des promotions et des initiatives visant à accroître la visibilité des aliments et des boissons locaux dans les commerces de détail, les services de restauration et l'industrie du tourisme culinaire
- Appuyer les efforts qui permettront d'élaborer des plateformes de commerce électronique, des possibilités de promotion collaborative et d'autres outils pour accroître l'accès au marché.
- S'attaquer aux obstacles et offrir du soutien aux participants du secteur des aliments et des boissons qui souhaitent obtenir diverses certifications (p. ex. certification CanadaGAP)

### OBJECTIF 2

**Veiller à ce que les produits prêts au marché associés à NB Food & Beverage (Aliments et boissons NB) soient facilement identifiables, sensibiliser le public aux produits alimentaires locaux et autochtones, et stimuler la demande pour ces produits**

#### COMMENT?

- Mettre sur pied un comité de valorisation de la marque NB qui réunira des acteurs de l'industrie et des participants autochtones afin de concevoir une approche digne de confiance pour définir et mettre en valeur les aliments et les boissons locaux de la province, et en accroître la visibilité
- Créer une stratégie et des initiatives promotionnelles qui font connaître les aliments et les boissons locaux du Nouveau-Brunswick, en augmentent la demande et confirment leur bonne réputation
- Établir un groupe de travail provincial autochtone pour définir des stratégies destinées à renforcer la visibilité, la disponibilité des produits alimentaires autochtones, et les marchés locaux

### OBJECTIF 3

**Cerner les possibilités offertes aux institutions gouvernementales pour augmenter leurs achats d'aliments et de boissons locaux du Nouveau-Brunswick**

#### COMMENT?

- Travailler avec d'autres ministères pour promouvoir et faire connaître les programmes, les politiques et les événements du GNB en matière d'approvisionnement alimentaire local, comme la politique AD-1709 du GNB
- Collaborer avec d'autres ministères pour mettre en œuvre la stratégie d'approvisionnement « Le Nouveau-Brunswick d'abord » de Service Nouveau-Brunswick, qui exige l'achat de biens et de services pour la partie 1 (ministères et organismes), la partie 2 (écoles et districts scolaires) et les régies régionales de la santé (RRS) du gouvernement provincial auprès de fournisseurs du Nouveau-Brunswick lorsque la législation et les accords commerciaux le permettent ([www2.snb.ca/content/snb/fr/services-au-gouvernement/marchepublics/strategie.html](http://www2.snb.ca/content/snb/fr/services-au-gouvernement/marchepublics/strategie.html))
- Encourager le recours à l'exemption relative aux aliments locaux en vertu du Règlement 2014-93 de la Loi sur la passation des marchés publics, qui permet au GNB d'acheter des aliments produits à l'échelle locale directement d'un fournisseur du Nouveau-Brunswick jusqu'à concurrence de 366 200 \$ sans procéder par un concours





# NOURRIR NB

## POURQUOI?

Les données probantes le confirment : l'insécurité alimentaire des ménages est liée aux iniquités salariales et ethniques, ainsi qu'à d'autres facteurs socioculturels et économiques qui limitent le pouvoir d'achat d'environ 93000 Néo-Brunswickois. Environ 8,9 % des ménages au Nouveau-Brunswick<sup>16</sup> et 31 % des collectivités autochtones du Canada atlantique souffrent d'insécurité alimentaire modérée ou grave et disposent d'un accès limité à la nourriture locale (et donc à ses bienfaits-santé)<sup>17</sup>.

La Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick et Santé publique du Nouveau-Brunswick se penchent sur les enjeux de la pauvreté et la sécurité alimentaire. Cependant, la Stratégie sur les boissons et les aliments locaux vise à aligner le soutien gouvernemental et à accroître la collaboration entre les organismes de bienfaisance et les collectivités pour augmenter l'utilisation d'aliments locaux sains dans les programmes alimentaires scolaires, les activités de bienfaisance, les banques alimentaires, les centres alimentaires communautaires, les clubs d'achat en gros et les cuisines collectives. Tout en appuyant l'utilisation d'aliments locaux dans ces programmes, il est reconnu que des efforts devraient être faits pour concilier prudemment l'abordabilité des aliments et la rentabilité des agriculteurs, des transformateurs et des pêcheurs.

La pandémie de COVID-19 a suscité un renouveau d'intérêt dans la production alimentaire locale, ce qui a augmenté le nombre de personnes intéressées à cultiver leurs propres aliments et la participation aux jardins communautaires. Il y a des liens positifs entre le jardinage et les résultats liés à la santé : la réduction du stress, la diminution des épisodes de dépression et d'anxiété, l'atténuation des troubles de l'humeur, une baisse de l'indice de masse corporelle, l'augmentation de la qualité de vie, un plus grand sentiment d'appartenance à la collectivité et l'accroissement du niveau d'activité physique<sup>18</sup>.

## ANNÉE 1 : MESURES DU RENDEMENT



Nbre de collectivités et de groupes qui recourent aux aliments locaux dans leurs efforts de collecte de fonds



Nbre de résidents du Nouveau-Brunswick qui forment un réseau local de jardins communautaires et participent aux activités du réseau



Nbre de projets élaborés pour l'entreposage dans des réfrigérateurs et des congélateurs, la transformation des viandes et l'agriculture en environnement contrôlé

<sup>16</sup> PROOF: Food Insecurity Policy Research, Household Food Insecurity in Canada, 2020. Consulté (en anglais) au [proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2020/03/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2017-2018-Full-Reportpdf.pdf](http://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2020/03/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2017-2018-Full-Reportpdf.pdf)

<sup>17</sup> Étude sur l'alimentation, la nutrition et l'environnement chez les Premières Nations (EANEPN), au [www.fines.ca/docs/EANEPN\\_Résumé\\_2020-05-27\\_FINAL.pdf#page=6](http://www.fines.ca/docs/EANEPN_Résumé_2020-05-27_FINAL.pdf#page=6), résumé en français de la version anglaise au [www.fines.ca/docs/Report-ATLANTIC\\_ENG.pdf#page=45](http://www.fines.ca/docs/Report-ATLANTIC_ENG.pdf#page=45)

<sup>18</sup> Soga M., Caston K., Yamaura Y., « Gardening is beneficial for health: A meta-analysis. Prev Med Rep, 2017, vol. 5, p. 92-99. Thompson R., « Gardening for health: a regular dose of gardening », Clin Med (Lond), vol. 18, no 3, p. 201-2015. Thompson R. (2018) Gardening for health: a regular dose of gardening. Clin Med (Lond). 18(3): 201-2015.



# CE QUE NOUS VOULONS RÉALISER ET COMMENT NOUS ALLONS Y PARVENIR

## ANNÉE 1 : OBJECTIFS ET MESURES

### OBJECTIF 1

Encourager la consommation d'aliments locaux et sains par l'entremise d'organisations et d'initiatives qui visent à améliorer l'accès physique et économique à la nourriture pour l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick, notamment les personnes qui souffrent d'insécurité alimentaire

### COMMENT?

- Cerner les organisations et les initiatives susceptibles de pouvoir et de vouloir intégrer des aliments locaux sains dans leur planification

### OBJECTIF 2

Améliorer l'accès des collectivités autochtones aux aliments traditionnels et qui revêtent une importance culturelle, ainsi qu'à d'autres aliments locaux sains

### COMMENT?

- Collaborer avec les collectivités autochtones pour cerner les besoins en matière d'entreposage frigorifique ou de congélation et coordonner les sources de financement
- Soutenir les initiatives qui encouragent l'utilisation des aliments traditionnels au moyen des jardins communautaires, de l'agriculture en environnement intérieur contrôlé ou de la transformation de la viande
- Chercher à revaloriser la cuisine locale et les services de restauration dans les collectivités autochtones en y intégrant des aliments sains traditionnels, et faire la promotion de ces services à l'intérieur et à l'extérieur de la collectivité

### OBJECTIF 3

Améliorer l'accès des collectivités du Nouveau-Brunswick, y compris les collectivités autochtones, aux réseaux et aux outils de soutien pour apprendre comment cultiver sa propre nourriture

### COMMENT?

- Collaborer avec les partenaires pour renforcer les capacités et les ressources des collectivités pour améliorer leur sécurité alimentaire, notamment par l'éducation, la formation et le matériel pédagogique à l'appui des efforts de jardinage potager et communautaire





Suivez-nous!



Buy New Brunswick/  
Achetez Nouveau Brunswick



@BuyNewBrunswick  
@AchetezNB



@buyacheteznb